



Médecine légale

Le professeur Silke Grabherr a imaginé une méthode innovante utilisée dans le monde entier et permettant d'investiguer le système vasculaire d'une manière détaillée et peu invasive à l'aide d'un liquide particulier et d'une pompe externe, ce qui se révèle impossible lors d'une autopsie conventionnelle. Cette technique, développée en Suisse romande, ainsi que de nombreuses autres révolutions médicales seront expliquées lors de la conférence de l'Autrichienne, véritable précurseure en médecine forensique. Cette dernière a d'ailleurs pris les rênes du Centre universitaire

romand de médecine légale en 2016. C'est à Uni Dufour qu'elle exposera les dernières mises au point de sa discipline, qui s'inspirent notamment de la radiologie clinique, de la digitalisation des techniques automobiles ou encore des jeux vidéo. On notera que la médecine légale suisse occupe une place de leader reconnue à travers le monde entier. C'est donc une merveilleuse occasion d'en apprendre plus sur ce domaine qui peut se révéler passionnant.
**Rue du Général-Dufour 24,
1204 Genève. Tél.
022 379 76 05.
À 18 h 30. U600. Entrée libre.**